



Un recueil de bonnes pratiques pour aider les employeurs à miser sur les seniors

Pour « favoriser le maintien ou le retour à l'emploi des seniors », Vigéo a dévoilé hier un rapport émaillé d'exemples de bonnes pratiques. Des exemples à suivre pour les entreprises, qui seront soumises à l'amende à partir de 2010 si elles ne jouent pas le jeu.

Capucine Cousin | L'Entreprise.com | Mis en ligne le 03/06/2009

Sur commande du gouvernement, Vigéo a passé au crible, de décembre 2008 à mars 2009, les politiques en matière d'emploi des seniors de 11 entreprises. L'agence de notation sociale de Nicole Notat a remis son rapport à Laurent Wauquiez hier, le 2 juin. Le constat est sans fard : « le taux d'emploi des 55-64 ans est en France de 38 %, alors qu'il est de 46% dans l'Union Européenne et qu'il est supérieur à 50 % dans bon nombre de pays européens (53 aux Pays-Bas, 58 % au Royaume-Uni, 70 % en Suède) », rappelle d'emblée le rapport.

Le recueil tient sur une trentaine de pages, et compte une dizaine d'exemples de bonnes pratiques d'entreprises soucieuses d'anticiper sur le décret du 21 mai 2009 incitant les entreprises à adopter un plan d'action en faveur de seniors. Sous peine d'être soumises à une amende d'élevant à 1% de leur masse salariale, comme L'Entreprise.com le dévoilait dans **cet article**.

Il relève diverses bonnes pratiques, susceptibles d'être appliquées dans toute autre entreprise. Et de citer par l'accès des seniors à des formations de professionnalisation de longue durée, la validation des acquis de l'expérience, des accords collectifs sur la formation tout au long de la vie, des bilans de compétences complétés par des formations de mise à niveau, des tableaux de bord sur l'accès à la formation par tranche d'âge...

Des exemples ? La société de services à la personne O2 a ouvert un service de recrutement aux seniors : ils peuvent bénéficier de formations, notamment pour devenir tuteurs ou formateurs, et elle a ouvert un site, Mamiounou.fr, en partenariat avec Pôle Emploi.

Areva, elle, a instauré un système de « référents carrière » chargés d'aider les quinquas à anticiper et construire leur fin de carrière. Ces référents, qui bénéficient d'une formation ad hoc (110 ont été formés), sont initialement des managers ou responsables Ressources humaines. Leurs missions : « coacher » le senior dans sa réflexion de carrière, contribuer à la définition d'un plan d'action concerté entre le senior, le management et les RH suite à l'entretien de carrière, et en assurer un suivi personnalisé.

Chez EADS, un accord signé par 4 organisations syndicales et par la direction vise à mieux prendre en compte les questions de santé et à améliorer l'aménagement du temps de travail pour les plus de 50 ans.

Vinci, pour sa part, a instauré sans son pôle construction un système de gestion des âges et la transmission des savoirs entre les générations. Lancée en 2005, l'initiative baptisée Trans'faire prévoit ainsi un entretien avec chaque salarié environ 5 ans avant le départ à la retraite, durant lequel il se voit proposer son maintien sur le même poste de travail en aménageant celui ci si nécessaire, son évolution vers une fonction de tuteur, ou vers un autre métier sans pénibilité par une formation. Ainsi, un chef de chantier est ainsi devenu tuteur/formateur, et un chef d'équipe est devenu visiteur sécurité de chantier.

Pour plus d'infos

Emploi des seniors : les employeurs à l'amende dès le 1er janvier 2010

Ils ont ciblé les seniors

TOUT L'ENTREPRISE.COM D'UN SEUL COUP D'OEIL

Créer sa boîte

Avant de me lancer
Toutes les étapes de la

Gérer une entreprise

Social & RH
Management

Outils & services

Modèles de statuts
Modèles de lettres et

Bons plans business

Idées de business
Entreprises à reprendre

création d'entreprise
Reprendre une affaire
Franchise
Ouvrir un commerce

Bosser en solo

S'installer en solo
Développer son business
Travailler à domicile

Vente & marketing
Gestion & finance
Juridique & fiscal

Mon job & moi

Décrocher un emploi
Gérer ma carrière
Efficacité
Boulot et vie perso
Santé
Internet & high-tech
Auto

contrats
Business Plan en ligne
Tests & quiz
Atlas des entreprises
Indices & chiffres
Kits pratiques
Réponses d'experts
Blogs
Forums

Réseaux des franchise

© 2007 L'entreprise.com | Mentions légales | Avertissements | Ce site respecte la loi informatique et liberté
Les sites du réseau Groupe Express-Expansion : LExpress.fr | LExpansion.fr | VotreArgent.fr | Classica | CDServices | Lire.fr
| Cotemaison.fr | Letudiant.fr
Sites partenaires : Immobilier avec Explorimmo.com | Actualité avec Le Figaro | Emploi avec Jobrencontres.fr, Distrijob.fr | La boutique GEE